



Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

Lettre d'information n°7-2018

Le 30 avril 2018

Une grande consultation... pour quoi faire ?

Le ministère de la Santé, par l'intermédiaire de ses agences régionales (ARS), lance une phase de consultation sur les projets régionaux de santé qui seront mis en œuvre dans les départements, et cela avant le 3 juin prochain.

Depuis plus de 5 ans, ici, notre association a constamment interpellé l'ARS et les élus, sur la nécessité de maintenir et de développer à Sarlat un hôpital public de plein exercice.

Nous avons fini par obtenir une table ronde en 2015, au cours de laquelle nous avons présenté un livre blanc, faisant état de la situation sanitaire de notre canton et proposant des axes d'amélioration et de développement d'activités.

*<http://www.coordination-nationale.org/regions/aquitaine/Sarlat/2015/livre%20blanc%20dec%202015.pdf>

Ce travail, nous l'avons élaboré collectivement, afin de démontrer notre volonté de participer en tant que citoyen usager à l'élaboration de la politique de santé de notre territoire.

Pour nous, ce sont là les bases d'une véritable consultation démocratique. L'ARS connaît depuis longtemps nos positions sur les objectifs d'un service public de santé et de proximité, et en particulier nos propositions concrètes pour l'hôpital de Sarlat.

Pour autant, l'ARS n'a pas tenu compte de nos suggestions, elle poursuit l'application stricte des choix gouvernementaux fixés de longue date. Elle nous a consultés pour la forme mais le fond n'est pas discutable : les décisions sont déjà prises.

Cet appel à une grande consultation n'est donc qu'un leurre.

Pour information, les conseillers régionaux, départementaux et locaux de la région Bourgogne - Franche-Comté ont voté unanimement contre le projet régional de santé qui leur a été présenté.

Par ailleurs, le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine, en ligne, est un projet global qui ne fait pas apparaître les conséquences locales. Celles-ci figurent dans des annexes qui ne sont pas rendues publiques.

Cette consultation a pour but de faire valider sans contestation les orientations fixées nationalement. Cette façon de procéder est une méthode bien rodée, déjà appliquée dans d'autres secteurs.

On donne ainsi l'illusion que les citoyens sont entendus, mais ce n'est qu'une mascarade de démocratie à laquelle nous ne participerons pas.

*<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/le-prs-2018-2028>

*<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/nievre/clamecy/region-bourgogne-franche-comte-s-oppose-au-projet-regional-sante-1456375.html>

Adhérez à l'Association de défense de l'hôpital et de la maternité

Adresse courriel : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr

Téléphone : 07 81 05 78 14 ou 06 85 31 19 79 ou 06 38 50 48 69